



UNIL | Université de Lausanne

Commission du Personnel  
Bâtiment Amphimax  
CH-1015 Lausanne

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers) –  
Nouvelle commission

Séance N°77, Mardi 29 janvier 2019, 12h00, salle 2230, Geopolis

Présent(e)s

Mmes Suzanne Duval  
Gaële Goastellec  
Isabelle Raymond  
Marj Tonini  
Erica van de Waal  
  
Charlotte Seydoux (prise de PV)

*De l'ancienne CoPers présent pour des précisions, questions  
et l'élection du bureau :*

Ariane Morin  
Sabina Rondic

MM. Nicolas Bancel  
Jean-Moïse Rochat  
David Zandirad  
Laurent Zuffrey

**Ordre du jour**

- |    |  |   |
|----|--|---|
| 1) | ÉLECTION DU BUREAU                     | 2 |
| 2) | ÉLEMENTS DISCUTES ET A METTRE EN PLACE | 2 |
| 3) | PROBLEMATIQUES SOULEVEES               | 2 |

## 1) Élection du bureau

Candidat.e.s :

Président : Représentant P.A.T ; Jean-Moïse Rochat

Vice-président : Représentant corps intermédiaire ; David Zandirad

Vice-présidente : Représentante corps professoral ; Erica van de Waal

La désignation du bureau est approuvée à l'unanimité.

L'attribution des rôles est approuvée à l'unanimité.

## 2) Éléments discutés et à mettre en place

- Globalement les séances seront organisées le mardi entre 12.15 et 14.00.
- La prochaine réunion CoPers est fixée au 5 mars 2019.
- La suivante au 21 mai 2019.
- M. Rochat va prendre contact avec la Direction pour voir comment fixer les rendez-vous avec la direction.
- Le bureau va évaluer les points qui sont restés en suspens avec la Direction et va les transmettre à la CoPers.
- Reprendre les enquêtes passées dont celle d'une précédente CoPers pour regarder les points à améliorer.

## 3) Problématiques soulevées

- Les conditions dans lesquelles le télétravail est possible.
- Mobilité interne (horizontale et verticale).
- Les usages des statuts qui sont différents entre faculté.
- Périmètre des recrutements par rapport au statut des collaboratrices et collaborateurs.
- S'intéresser à comment les carrières académiques sont pensées au sein de l'université de Lausanne.
- Proposition mentionnée : avoir quelqu'un au SRH qui soit spécialisé dans la mobilité interne.
- Distribution du temps de travail entre recherche et thèse pour les assistants.

## 4) Commissions

Ces dernières années, les commissions représentatives de la Direction ont souvent contacté la CoPers pour recruter des membres. Il apparaît qu'il n'est pas nécessaire que les membres des commissions soient également membres de la CoPers. Voici trois remarques :

- Mme Ariane Morin, ancienne membre de la CoPers, est actuellement membre de la commission de la restauration. Elle peut y rester, car c'est son souhait.
- Commission de l'égalité ; Jean-Moïse Rochat y est représentant.
- Cette commission avait aussi un représentant spécifique à la CoPers qui y venait pour transmettre les points soulevés et entendus par celle-ci, mais sans avoir le pouvoir de voter ; il est probable que la CoPers soit approchée en ce sens prochainement.

La séance est levée à 13 : 48